

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 5 juin 2015
Rapporteur :
Monsieur Allain LE ROUX

N° 28

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 16/06/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 05/06/2015
(accusé de réception du 15/06/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Tarifs des mises à disposition des théâtres - saison 2015-2016

—————

La ville de Quimper a mis en place un dispositif afin de permettre l'accès au Théâtre de Cornouaille et au Théâtre Max Jacob aux acteurs associatifs culturels et aux établissements scolaires notamment, retenant en priorité les projets liés aux pratiques en amateur. Il est proposé d'en reconduire la mise en place pour l'année 2015-2016 avec des tarifs revus à la baisse concernant le Théâtre Max Jacob afin de tenir compte de son manque actuel de fonctionnalité.

- Pour le Théâtre Max Jacob :

La ville de Quimper gère ce théâtre depuis juillet 2011. La collectivité souhaite qu'à partir de septembre 2015 cet équipement soit accessible à un grand nombre d'acteurs culturels selon un seul dispositif, à savoir une mise à disposition reposant sur des tarifs gradués en fonction de la qualité du demandeur et sur une distinction entre diffusion et création. L'instruction et l'accompagnement technique de ces manifestations seront par ailleurs conduits par le régisseur général du Théâtre Max Jacob.

Durant la période qui précède les travaux de réhabilitation de cet équipement, il est proposé de retenir les deux principes suivants :

- Application de tarifs tenant compte des contraintes liées au manque de fonctionnalité de cet équipement avant travaux,
- Accès gratuit pour les résidences créations.

La grille tarifaire pour les opérations de diffusion au théâtre Max Jacob durant la saison 2015-2016 (du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016) se présente donc de la manière suivante (tarifs exprimés en euros) :

MAX JACOB	Associations Quimper communauté	Associations hors Quimper communauté	Etablissements scolaires Quimper communauté	Etablissements scolaires hors Quimper communauté	Entreprises et administrations
conférences - 1 journée	100 €	200 €	100 €	200 €	500 €
théâtre/danse/musique - 1 montage et/ou 1 répétition - 1 représentation sur la journée	150 €	300 €	150 €	300 €	800 €
théâtre/danse/musique - 1 montage et/ou 1 répétition - 1 représentation sur 2 journées	200 €	400 €	200 €	400 €	1 000 €
Spectacle debout	500 €	1 000 €	500 €	1 000 €	1 500 €
un montage supplémentaire	50 €	100 €	50 €	100 €	250 €
une ou plusieurs représentation(s) supplémentaire(s) (tarif unique quel que soit le nombre de représentations supplémentaires)	100 €	200 €	100 €	200 €	600 €

Le contrat de mise à disposition du Théâtre Max Jacob a été réactualisé en tenant compte des objectifs cités ci-dessus.

- Pour le Théâtre de Cornouaille :

Le dispositif du « hors catalogue » prévu dans la convention liant la ville et la Scène nationale de Quimper se poursuit.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les tarifs ci-dessous pour les mises à disposition du théâtre de Cornouaille, pour la saison 2015-2016 (du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016), intégrant une augmentation de 2 % par rapport aux tarifs de l'année précédente (tarifs exprimés en euros) :

CORNOUAILLE	Associations Quimper communauté	Associations hors Quimper communauté	Etablissements scolaires Quimper communauté	Etablissements scolaires hors Quimper communauté	Entreprises et administrations
conférences - 1 journée	765 €	1 270 €	303 €	636 €	3 557 €
théâtre/danse/musique - 1 montage et/ou 1 répétition - 1 représentation sur la journée	980 €	1 633 €	393 €	815 €	4 574 €

théâtre/danse/musique - 1 montage et/ou 1 répétition - 1 représentation sur 2 journées	1 089 €	1 815 €	434 €	908 €	5 083 €
une répétition ou un montage supplémentaire	218 €	361 €	88 €	184 €	1 016 €
une représentation supplémentaire	545 €	908 €	218 €	454 €	2 540 €

ATELIER	Associations Quimper communauté	Associations hors Quimper communauté	Etablissements scolaires Quimper communauté	Etablissements scolaires hors Quimper communauté	Entreprises et administrations
conférences - 1 journée	145 €	241 €	58 €	119 €	627 €
théâtre/danse/musique - 1 montage et/ou 1 répétition - 1 représentation sur la journée	217 €	361 €	86 €	183 €	940 €
théâtre/danse/musique - 1 montage et/ou 1 répétition - 1 représentation sur 2 journées	291 €	482 €	115 €	241 €	1 255 €
une répétition ou un montage supplémentaire	37 €	61 €	12 €	32 €	157 €
une représentation supplémentaire	72 €	119 €	31 €	61 €	313 €

A l'instar des années précédentes, il est proposé au conseil municipal de doubler les tarifs en cas d'utilisation des théâtres le dimanche.

Il est proposé par ailleurs au conseil municipal d'autoriser un accès gratuit au théâtre de Cornouaille pour l'EESAB et pour Quimper Communauté

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1- d'adopter les tarifs de mise à disposition des théâtres pour la saison 2015/2016 tels que spécifiés ci-dessus ;

2- d'autoriser monsieur le maire à signer les contrats de mise à disposition.

Le maire,

Ludovic JOLIVET